



Le phare de l'estuaire

Lettre d'information de "La Cité de l'estuaire"

Les différentes réserves de l'estuaire de la Loire

A l'échelle de l'estuaire de la Loire, neuf Réserves, réparties sur onze sites entre la Brière au nord et le lac de Grand-Lieu au sud, couvrent une surface de près de 9.500 ha. Elles ont pour mission la protection d'une biocénose ou d'un écosystème. Ce postulat implique une réglementation, propre à chaque Réserve, qui permet d'exclure, de restreindre ou d'organiser les activités humaines sur ces espaces. Néanmoins, derrière cette appellation se cachent plusieurs types de Réserves : Réserve de chasse et de faune sauvage, Réserve naturelle nationale, Réserve naturelle régionale.

- Réserve de chasse et de faune sauvage (RCFS)

Les Réserves de chasse et de faune sauvage apparaissent en France au milieu des années 1930 et participent alors à la mise en place des premiers territoires protégés en France. Elles ont un objectif de préservation du capital gibier, mais certaines d'entre elles sont devenues, de part leur gestion, de véritables espaces de protection de la faune et des habitats. La chasse y est interdite et l'accès réglementé. Elles apparaissent dans le paysage estuarien à partir de 1973. On en comptabilise actuellement 6 : Réserves du Massereau, du Migron, des Baracons, de Pierre-Rouge, Pellerin/Cordemais et Estuaire Loire. Leur gestion est essentiellement assurée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et le Syndicat Intercommunal de Chasse au Gibier d'Eau de la Basse-Loire Nord (Syndicat de chasseurs). Ces gestionnaires, en lien avec les agriculteurs notamment, mettent en oeuvre des actions de préservation des habitats (entretien des douves, fauche, pâturage...), mais aussi des missions de suivi de la faune sauvage (comptages...).

- Réserve naturelle nationale (RNN)

Depuis 1961, 166 Réserves naturelles nationales ont vu le jour en France. Elles sont créées par l'Etat (par décret ministériel) et doivent participer à la représentativité du patrimoine environnemental et de la biodiversité à l'échelle nationale. Leur mission est de protéger un espace qui accueille des espèces rares et/ou menacées. Dotées d'une protection juridique forte, elles interdisent toutes activités humaines susceptibles de dégrader ces écosystèmes. Néanmoins, dans bien des cas, des activités traditionnelles comme l'agriculture ou la pêche y ont toute leur place (en concertation avec l'organisme gestionnaire de la RNN). Le gestionnaire possède également une mission de sensibilisation, l'accès au site est soit réglementé, soit interdit, auquel cas le public est accueilli à proximité du périmètre protégé. Sur le territoire estuarien, il existe à ce jour 1 RNN de 2.700 ha sur le Lac de Grand-Lieu. Créée en 1980, elle est gérée par la Société nationale de protection de la nature (SNPN).

- Réserve naturelle régionale (RNR)

Ces réserves naturelles régionales, très semblables, en terme de mission et de fonctionnement, aux RNN, sont nées de la volonté des Conseils Régionaux de se doter d'outils leur permettant de participer à la protection et à la valorisation de leur patrimoine naturel. Datant de 2012, dans une logique de protection à l'échelle régionale et d'intégration des spécificités locales, elles sont au nombre de 126 en France. Sur le territoire estuarien, on en dénombre 2 : celle du Lac de Grand-Lieu qui occupe 655 ha et jouxte la RNN et celle de La Grande Brière Motière sur une surface de 835 ha, répartie sur trois sites.

...

Le phare de l'estuaire

Lettre d'information de "La Cité de l'estuaire"



Les réserves naturelles de l'estuaire de la Loire



Réserve Naturelle Nationale (RNN)



Réserve Naturelle Régionale (RNR)



Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS)

- ① **RNR de Brière**
2012 - 835.77 ha
- ② **RCFS Estuaire Loire**
1991 - 3 400 ha
- ③ **RCFS de Pierre Rouge**
1973 - 230 ha
- ④ **RCFS du Migron**
2008 - 300 ha
- ⑤ **RCFS du Massereau**
1973 - 393 ha
- ⑥ **RCFS du Pellerin - Cordemais**
1978 - 675 ha
- ⑦ **RCFS des Baracons**
1976 - 141 ha
- ⑧ **RNN de Grand-Lieu**
1980 - 2 694 ha
- ⑨ **RNR de Grand-Lieu**
2008 - 656 ha

